

L'ancien président Correa dénonce les persécutions en Équateur pendant la période électorale (+Vidéo)



Rafael Correa (Photo d'archives/RHC)

Quito, 2 juin (RHC) L'ex-président équatorien Rafael Correa (2007-2017) a dénoncé la persécution judiciaire de son mouvement Révolution Citoyenne (RC) à l'approche des élections générales anticipées.

Dans une vidéo publiée sur ses réseaux sociaux, l'ancien président a énuméré les prétextes sous lesquels des personnalités de sa force politique, comme Jorge Glas, son ancien vice-président, ont été traduites en justice ou mises derrière les barreaux.

À cet égard, il a mentionné comment, ce jeudi, la procureure générale, Diana Salazar, a réactivé contre Glas l'affaire Singue, déjà déclarée nulle, concernant des irrégularités dans un contrat pétrolier, et un autre processus de malversation présumée dans un projet routier.

"Les pressions sont énormes", a déclaré M. Correa, ajoutant que pour se débarrasser d'eux, ils ont détruit le pays.

Il a rappelé qu'il y a eu six ans d'actions visant à le neutraliser et à éliminer le Corréisme sans tenir compte de la vérité, des droits de l'homme, de la liberté ou de la possibilité de vivre dans son pays.

Pour ce faire, ils ont utilisé tout le pouvoir de l'État, les médias et les journalistes corrompus, ainsi que le pouvoir économique, a déclaré le dirigeant de la CR.

Il a appelé les Équatoriens à se rendre aux urnes le 20 août et à profiter de l'occasion pour mettre fin à l'état de terreur instauré par un gouvernement aux mains des mafias, qui ne lutte pas contre la délinquance ou le crime organisé parce qu'elles se sont infiltrées parmi eux.

Les candidats à la présidence et à la vice-présidence de la CR suscitent actuellement de grandes attentes.

Il semble probable que le mouvement, considéré comme le plus fort au niveau national, reconduise l'un des candidats aux élections présidentielles de 2021, Andrés Arauz ou Carlos Rabascall, bien que le nom de l'ex-législatrice Luisa González soit également évoqué.

Elle a également dénoncé la sélectivité avec laquelle la procureure générale traite les dossiers, puisqu'elle ne s'est pas encore prononcée sur des affaires impliquant l'actuel président, Guillermo Lasso.

Arauz, pour sa part, a affirmé : "Ils reprennent la guerre juridique parce qu'ils ne seront pas en mesure de gagner dans les urnes - la volonté du peuple. Ils font preuve de patience stratégique pour gagner. Cela ne saurait tarder.

L'appel à des élections anticipées a été lancé après que Lasso a décrété le 17 mai la peine de mort et dissous l'Assemblée nationale, au moment même où celle-ci s'employait à promouvoir un procès en destitution à son encontre pour le crime présumé de détournement de fonds qui pourrait conduire à sa destitution.

Le calendrier électoral prévoit le premier tour le 20 août, un éventuel second tour le 15 octobre et la nomination du nouveau président en novembre (Source:PL).

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/324333-lancien-president-correa-denonce-les-persecutions-en-equateur-pendant-la-periode-electorale-video>



Radio Habana Cuba